

4. Justification des émissions

4.0 Introduction

Afin de maintenir la qualité et le professionnalisme dans l'exécution de notre travail, nous accordons une attention permanente aux différents processus d'exécution. Ces processus sont définis et garantis dans notre plan de gestion de la qualité.

Krinkels vise la certification de niveau 3 sur l'échelle de performance CO2.

Il s'agit d'un système de gestion des émissions de CO2 composé de 5 niveaux. Jusqu'au niveau 3, une organisation s'occupe des émissions de sa propre organisation (et de tous les projets). À partir des niveaux 4 et 5, le travail porte également sur les émissions de CO2 de la chaîne et du secteur. Les exigences découlent de quatre perspectives:

- A- **Compréhension** : Déterminer les flux d'énergie et l'empreinte CO2 ;
- B- **Réduction** : développer des objectifs ambitieux de réduction des émissions de CO2 ;
- C- **Transparence** : communication structurelle sur la politique en matière de CO2 ;
- D- **Participation** : Participation aux initiatives sectorielles dans ce domaine.

L'échelle de performance CO2 est un produit de [Stichting Klimaatvriendelijk Aanbesteden en Ondernemen](#) ("SKAO"). L'échelle encourage les entreprises à rendre transparentes leurs émissions de CO2 et à les réduire. En outre, l'échelle de performance CO2 offre un avantage lors des appels d'offres.

L'une des obligations de cette certification est de publier le rapport sur les émissions de CO2 tous les six mois ou tous les ans sur notre site internet.

4.1 Objectifs

Krinkels s'est fixé les objectifs de réduction suivants pour 2024-2025 (voir notre programme de Gestion de l'Energie 2022-2025) :

Scope 1 : 4% de réduction de CO2 par rapport à l'année de référence 2022-2023.

Scope 2 : 4% de réduction de CO2 par rapport à l'année de référence 2022-2023.

4.2 Empreinte

4.2.1 Empreinte Exercice 2022-2023

L'empreinte totale a été calculée à l'aide de l'outil Carbon Assessment Tool de Krinkels SA et synthétisée dans la figure récapitulative ci-dessous.

Source des émissions	Scope	Emissions [Tonnes de CO2]	Pourcentage des émissions annuelles
Emissions de nos sites (bureaux, dépôts et ateliers compris)			
Electricité	2	147,06	1,45%
Gaz	1	42,45	0,42%
Mazout	1	98,77	0,98%
TOTAL ANNUEL 2022-2023		288,29	2,85%
Parc de véhicules et d'équipements			
Aspen	1	210,43	2,08%
Essence	1	263,46	2,61%
Diesel	1	6103,50	60,36%
Diesel Rouge	1	3232,52	31,97%
LPG	1	5,24	0,05%
TOTAL ANNUEL 2022-2023		9.815,17	97,07%
Autres émissions			
Bornes de chargement	2	8,46	0,08%
TOTAL ANNUEL 2022-2023		8,46	0,08%
TOUTES LES EMISSIONS PAR ANNEE COMPTABLE [En tonnes de CO2]		10.111,92	100,00%

L'outil de calcul complet se trouve à [l'annexe 4](#).

4.2.2 Empreinte par rapport aux valeurs clés

Si nous comparons l'empreinte à divers valeurs clés pertinentes telles que le chiffre d'affaires et les ETP, nous obtenons le tableau suivant:

Valeurs clés	
CA (en millions)	137
Employés (en ETP)	702
Emissions (en tonnes)	10.112

Ratios	
Emissions / CA	74,03
Emissions / Employés	14,40

4.3 Résultats Réduction des émissions de CO2

Ce rapport sur les émissions carbone est le premier de notre entreprise et nous le considérerons dorénavant comme la mesure de base / l'année de référence pour les rapports qui suivront. Par conséquent, nous ne pouvons pas publier de résultats de la réduction des émissions de CO2 dans ce rapport-ci.

4.4 Liste des projets bénéficiant d'un avantage en termes d'attribution

A ce jour, les sociétés Krinkels SA et Greencare SA n'ont pas soumissionné pour des projets présentant un avantage en termes d'attribution dans le cadre de cette certification.